

Mise en œuvre de la continuité pédagogique

CONTINUER À APPRENDRE

L'élève	Les parents	Les professeurs
<p><i>sous l'autorité du responsable légal</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ s'assure qu'il dispose d'un code d'accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT) Colibri, qu'il connaisse son identifiant et son mot de passe et sait se connecter (à défaut, <i>contacte le lycée par mél pour récupérer ses codes d'accès</i>) ; ✓ se connecte à l'ENT pour accéder aux ressources numériques de l'établissement : "classeur numérique", "travail à faire", parcours pédagogiques mutualisés, outils collaboratifs, QCM et ressources en ligne ; ✓ consulte quotidiennement Pronote via l'ENT COLIBRI pour son cahier de textes, les progressions et les documents transmis par les enseignants. ; ✓ s'inscrit sur la plate-forme du CNED, « Ma classe à la maison » : https://lycee.cned.fr/login/index.php ; ✓ utilise quotidiennement ses manuels scolaires ; ✓ participe à des classes virtuelles organisées selon son emploi du temps habituel par les professeurs à une heure donnée ; ✓ accède aux ressources numériques sur Eduscol : https://eduscol.education.fr/cid149909/continuite-pedagogique.html ; ✓ accède gratuitement à des visites de musées : https://quatremille.be/10-musees-en-ligne-a-visiter-depuis-chez-vous-gratuitement/ ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ s'assurent qu'ils disposent d'un accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT) Colibri, qu'ils connaissent leurs identifiants et leurs mots de passe et savent se connecter ; ✓ veillent à l'accès des élèves aux différentes ressources et aux bons usages de ces dernières ; ✓ veillent à l'utilisation habituelle des manuels scolaires ; ✓ consultent quotidiennement Pronote via l'ENT COLIBRI pour le suivi des cahiers de textes, des progressions et des documents transmis par les enseignants. ; ✓ veillent à la réalisation du travail scolaire transmis par les professeurs ; ✓ peuvent consulter toutes les actualités sur le site du lycée ; <p>Recevront du chef d'établissement, par une note sur Pronote, les liens permettant d'accéder au dispositif du CNED, <i>Ma classe à la maison lycée</i>.</p> <p>Pourront se connecter à l'espace numérique de l'établissement ou au site de l'académie Martinique pour suivre l'évolution de la situation (http://www.ac-martinique.fr).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ s'assurent que les élèves et les parents disposent d'un code d'accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT) Colibri ; ✓ accompagnent leurs élèves à distance, impulsent les apprentissages et s'assurent de leur suivi régulier ; ✓ maintiennent le lien avec les élèves par tous les moyens possibles (messagerie, ENT...) ✓ établissent une progression pédagogique adaptée pour les périodes concernées et renseignent régulièrement le cahier de textes électronique ; <p>Recevront du chef d'établissement, par courriel ou par Pronote, les liens permettant d'accéder au dispositif du CNED, <i>Ma classe à la maison lycée</i>, et au dispositif de mise en place de classes virtuelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ en cas d'empêchement personnel, en informent leur chef d'établissement. ✓ signalent les élèves qui n'ont pas d'outils informatiques ; ✓ recensent les connexions et signalent les absences aux parents ; <p>Maintiendront les liens nécessaires avec leur chef d'établissement et leur inspecteur.</p>

NB. En cas d'impossibilité pour l'élève d'accéder à l'ENT Colibri / Pronote, les familles prendront contact avec le lycée par mél numeriquelyceeducos@gmail.com ou cathy.moulanier@ac-martinique.fr

Contacts continuité pédagogique

- **Numéro vert d'information du public 0800 130 000** ouvert 24h/24h, 7j/7j destiné à obtenir des informations générales et des conseils sur le COVID-19
- **Numéro vert académique 0800 280 972** accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h30 destiné aux usagers et aux personnels avec une permanence assurée par des professionnels de santé de notre académie (médecins et infirmiers scolaires)
- **Numéro vert académique 0800 289 972** destiné à informer les familles sur les modalités d'organisation de la continuité pédagogique et des apprentissages
- **Permanence téléphonique lycée** au **0596 77 35 06** du lundi au vendredi de 08h00 à 09h30

Effectuons les gestes barrières qui nous protègent et protègent les autres (ne pas se serrer les mains, ne pas s'embrasser, ne pas se réunir, garder une distance d'1 mètre, se laver les mains fréquemment en remontant jusque sur les avant-bras, éternuer ou tousser dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique).